

Document d'informations clés

Leveraged Accumulator



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur ce produit de couverture. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés et de vous aider à les comparer à d'autres produits.

| | |
|-------------------------|--|
| Produit | Leveraged Accumulator |
| Initiateur | Western Union International Bank GmbH |
| Site internet | business.westernunion.fr |
| Informations | Appelez le +33 (0) 805 980 233 pour de plus amples informations |
| Régulateur | L'autorité autrichienne des marchés financiers (Österreichische Finanzmarktaufsicht) |
| Date du document | 19/11/2019 |

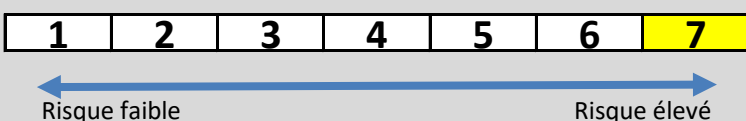
NOTE : Il s'agit d'un produit dérivé considéré comme complexe et potentiellement difficile à appréhender. Veuillez vous assurer d'avoir fait tout le nécessaire pour comprendre les risques et les obligations qu'implique le choix de ce schéma de couverture pour vous et vos activités.

En quoi consiste ce produit ?

| | |
|----------------------|---|
| Type | Ce produit est une option de gré à gré |
| Objectifs | Couverture |
| Description : | Un accumulateur à effet de levier fonctionne de la même façon qu'un accumulateur à l'exception d'une caractéristique importante. Si le cours EURUSD si au fixing, le cours de change au comptant est plus favorable que le cours de la barrière suspensive, mais égal au ou moins favorable que le cours bonifié, l'acheteur cumulera alors une obligation d'échanger le montant accumulé au cours EURUSD. Toutefois, si le cours de EURUSD est échangé en deçà du cours bonifié mais au dessus du cours à barrière désactivante, le souscripteur cumulera le montant sans effet de levier et, si le cours EURUSD est échangé au-delà du cours à barrière désactivante, aucun montant ne sera cumulé. |
| Client ciblé | Ce produit convient seulement aux sociétés clientes ayant un niveau d'expérience très important en matière de couverture du risque de change. Le produit pouvant être clôturée avant son expiration, ce qui limite ou annihile la protection, l'acheteur doit disposer d'une situation financière solide et employer d'autres produits de couverture garantis dans le cadre de sa stratégie globale de couverture. |
| Durée | Ce document suppose qu'une période de 1 an est la durée normale de ce type de produit ; toutefois, la durée du contrat sera convenue avec vous lors de sa conclusion. Une fois convenue, l'acheteur conserve le droit de demander la résiliation du contrat avant son expiration, ce qui entraînera des frais (voir ci-dessous). Western Union se réserve le droit de résilier le contrat uniquement si l'acheteur ne respecte pas les termes du contrat ou devient insolvable. |

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 12 mois. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur la performance de votre produit.

L'Indicateur Synthétique de Risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 qui est la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-contre.

Dans certains cas, vous pourrez avoir à verser des sommes supplémentaires pour couvrir des pertes. **Vos pertes totales pourraient être très supérieures au montant investi.**

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pourriez subir des pertes importantes.

Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs (voir la section «Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements?»). L'indicateur présenté ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

| | |
|-------------------------------|-------------|
| Montant Nominal | EUR 100,000 |
| Taux de Référence au Comptant | 1.1031 |

| Scénarios | | 1 an (recommandé) | 3 ans | 5 ans |
|------------------------|--|----------------------|-------|-------|
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir ou payer après déduction des coûts | EUR -10,065 | | |
| | Rendement annuel moyen/perte sur la valeur nominale chaque année | -10.07% | | |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir ou payer après déduction des coûts | EUR 20,316 | | |
| | Rendement annuel moyen/perte sur la valeur nominale chaque année | 20.32% | | |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir ou payer après déduction des coûts | EUR 12,378 | | |
| | Rendement annuel moyen/perte sur la valeur nominale chaque année | 12.38% | | |

[NOTE : Tous les chiffres ne sont indiqués qu'à titre d'illustration]

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir ou payer l'année prochaine en fonction des différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 100,000.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant la période de détention recommandée. Il est possible que vous ne puissiez pas sortir du produit avant échéance, ou que vous subissiez des pertes ou des frais importants dans un tel cas.

Que se passe-t-il si Western Union n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

En tant que contrepartie de votre Option Structurée vous êtes dépendant de la capacité financière de WUIB à remplir ses obligations envers vous à l'échéance du contrat. Il en résulte pour vous un risque de contrepartie. Pour vous aider à évaluer ce risque, WUIB vous fournira sur simple demande une copie de ses derniers comptes annuels audités. Vous pouvez demander une copie de nos comptes annuels les plus récents en envoyant un courrier électronique à options@westernunion.com.

En tant qu'établissement de crédit WUIB est membre du système de garantie des dépôts "Einlagensicherung der Banken & Bankiers Gesellschaft m. b. H" situé à Börsegasse 11, Vienne, qui est également chargé de l'indemnisation des investisseurs. Vous trouverez plus d'informations sur l'organisation du système autrichien de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs sur le site:

<http://www.einlagensicherung.at>

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent un montant nominal de EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

| Valeur nominale | EUR 100,000 | Si vous sortez du contrat après 1 an | Si vous sortez du contrat après 3 ans | Si vous sortez du contrat après 5 ans |
|----------------------------|-------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Coûts totaux | | EUR 450 | EUR 1,250 | EUR 2,050 |
| Incidence sur le rendement | | 0.45% | 1.25% | 2.05% |

Le tableau indique l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous obtenez à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence pour une année donnée des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir au titre de votre investissement à la fin de la
- la signification des différentes catégories de coûts.

| | | | |
|-------------------|--|-------|---|
| Coûts Ponctuels | Coûts d'Entrée | 0.45% | L'incidence des coûts déjà comprise dans le prix. |
| | Coûts de Sortie | 0.00% | L'incidence des coûts de sortie de votre produit à son échéance. |
| Coûts Récurrents | Les Coûts de Transactions de Portefeuille sur une base annuelle. | 0.00% | L'incidence des coûts de vente et d'achat par nous du sous-jacent du produit. |
| | Autres coûts récurrents | 0.00% | L'incidence des coûts que nous facturons chaque année pour la gestion de vos produits. |
| Coûts accessoires | Pénalité de Sortie Anticipée | 3.00% | Il s'agit du coût maximal que vous puissiez payer pour sortir du contrat relatif à votre produit avant la date d'échéance/d'expiration. Ce coût s'ajoutera aux gains/pertes liés aux mouvements du sous-jacent. |

* Le coût du crédit est déterminé par notre évaluation de votre solvabilité. Cette évaluation débouche sur une notation interne de A à D, la note A entraînant les frais de crédit les moins élevés. Les coûts ci-dessus se basent sur une note D.

La pénalité de sortie anticipée vous est facturée pour liquider vos positions à votre demande ou suite à un manquement de votre part (pour plus de détails, reportez-vous aux Conditions générales). Elle vient s'ajouter à la perte ou est déduite du profit résultant du coût du marché de la fermeture de votre contrat.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée **1 an**

La période de détention recommandée est la maturité du produit négocié de gré à gré telle qu'indiquée au contrat. Pour ce produit, une période de détention de 1 an est courante et a donc été prise comme exemple. La durée doit cependant correspondre à vos besoins de trésorerie sous-jacents. Il n'y a pas en soi de période minimale de détention, mais les performances du produit sont meilleures si elle est d'au moins 1 an et au maximum de 24 mois.

En général, l'option doit être conservée jusqu'à la date d'échéance ; toutefois, vous pouvez demander de liquider votre position de manière anticipée.

Selon la valeur de marché du produit, vous pouvez enregistrer un gain ou une perte lors de cette liquidation. Cela viendra s'ajouter aux coûts de sortie anticipée indiqués dans le tableau ci-dessus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Nous avons établi des procédures et des politiques pour garantir que chaque réclamation sera dûment prise en compte par nos services et que des mesures appropriées seront prises pour résoudre ces problèmes. Pour toute réclamation, vous pouvez nous contacter : (i) par e-mail adressé à : FranceOptions@Westernunion.com ; ou (ii) par téléphone au +33 (0) 805 980 233 ; ou (iii) en nous rendant visite dans nos bureaux de la Tour Manhattan, 5-6 place de l'Iris, 92095 Paris La Défense ; ou (iv) en nous écrivant : Western Union International Bank GmbH Succursale Française, Service Relation Clientèle, Tour Manhattan, 5-6 place de l'Iris, 92095 Paris La Défense.

Toute réclamation sera traitée conformément à nos procédures en la matière. Une copie de ces procédures est disponible auprès de notre responsable des couvertures ou sur notre site Internet :

<http://business.westernunion.fr/Qui-sommes-nous/Deposer-une-reclamation>.

Autres informations pertinentes

Plus d'informations sur ce produit et sur les autres produits que nous offrons sont disponibles dans notre notice d'information sur les produits, qui peut être téléchargée sur notre site Internet (business.westernunion.fr) ou que vous pouvez obtenir en composant le +33 (0) 805 980 233.